

# Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste FMH en médecine générale

Conformément au programme de formation postgraduée et à la décision du Comité central de la FMH du 3 février 1999, la réussite de l'examen de spécialiste est une condition requise pour les candidats au titre FMH en médecine générale qui ont terminé leur formation postgraduée après le 31 décembre 2001. Il est recommandé de passer l'examen de spécialiste au plus tôt durant la dernière année de la formation postgraduée réglementaire (art. 22 RFP). Une journée d'information pour la préparation à l'examen est organisé depuis 2004.

## Partie écrite théorique

Vérification des connaissances dans le domaine de la médecine générale à l'aide d'un examen constitué de questions demandant des réponses courtes.

**Lieu:** Auditoire Ettore Rossi, Clinique pédiatrique, Hôpital de l'Île, Berne.

**Date:** Le jeudi 27 mai 2010, de 10 h 00 à 13 h 00.

## Examen oral pratique

Appréciation des aptitudes importantes pour le domaine de la médecine générale: le candidat est observé pendant une consultation de médecine générale.

**Lieu:** Organisation de manière décentralisée dans des cabinets de médecine générale.

**Date:** Dans l'année suivant l'examen écrit.

**Taxe d'examen:** La SSMG prélève une taxe d'examen de Fr. 1350.– pour l'ensemble des deux examens.

**Inscription:** Les formules d'inscription peuvent être obtenues à l'adresse suivante: Secrétariat SSMG, Mme L. Schneider, Oberplattenstrasse 73, 9620 Lichtensteig, tél. 071 988 66 40, fax 071 988 66 41, e-mail: info@sgam.ch

**Délai d'inscription examen: 31 janvier 2010**

### Journée d'information et de préparation:

Le jeudi, 4 février 2010 à Lausanne.

Frais Fr. 60.–.

Inscription journée d'information jusqu'au 15 décembre 2009 auprès du Secrétariat SSMG.

Inscription en ligne: [www.ssmg.ch](http://www.ssmg.ch)

# Dates des cours AFCLP «Attestation de formation complémentaire du laboratoire du praticien» 2010



La préférence sera donnée aux candidates et candidats sur le point d'ouvrir un cabinet médical.

Convenez avec le secrétariat du CMPR de la date de cours souhaitée: CMPR, Landhausweg 26, 3007 Berne, mail: [khm@hin.ch](mailto:khm@hin.ch), tél. 031 370 06 70.

Vous recevrez alors un formulaire d'inscription, une facture pour le cours et le certificat d'aptitude technique et une invitation au cours choisi.

Vous recevrez le certificat d'aptitude technique après avoir suivi le cours.

(voir aussi <http://www.kollegium.ch/aus/plf.html>)

**Pour 2010, le cours suivant en langue française aura lieu (durée trois jours)**

Lieu	Date	Code
Lausanne	23–25 juin 2010	Cours LS 1/10